



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉS AUX LOISIRS (ENTRETIEN ET SURVEILLANCE - SAISON ESTIVALE)

Le service des loisirs de la Ville de Beaupré gère un budget de 1.5M\$. Au total, c'est une cinquantaine d'employés qui y travaillent de façon temporaire ou permanente. Ce service désire s'adjoindre d'une personne qui travaillerait au niveau **de l'entretien et de la surveillance des infrastructures sportives et récréatives.**

Relevant de la chef d'équipe loisirs, le préposé à l'entretien exécute les tâches suivantes :

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES

- Effectuer l'entretien des infrastructures sportives et récréatives ;
- Assurer la surveillance et la discipline sur les lieux pendant les activités et les événements ;
- Effectuer des réparations mineures des infrastructures et des équipements en place ;
- Préparer les locaux et terrains pour les activités (aménagement, démontage, etc.) ;
- Accueillir la clientèle, informer les utilisateurs et assurer un suivi efficace des demandes ;
- Effectuer au besoin l'entretien des bâtiments gérés par le service des loisirs ;
- Assurer l'ouverture et la fermeture des bâtiments au besoin ;
- Dispenser au besoin les premiers soins ;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Expérience dans un domaine relié à cet emploi, un atout ;
- Capacité d'effectuer différents travaux manuels ;
- Être autonome, débrouillard, ponctuel, disponible et avoir le souci du détail ;
- Avoir le sens des responsabilités et être capable de travailler en équipe ;
- Avoir son cours de secourisme général, un atout ;
- Posséder un permis de conduire classe 5.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX

- Poste temporaire (saison estivale), temps plein 40 heures/semaines ;
- Poste qui peut être séparé en deux emplois à temps partiel (20 h/semaine) ;
- Rémunération selon la politique salariale en vigueur, elle débute à 17,45 \$/heure ;
- Horaire variable : travail de jour, de soir et de fin de semaine et les jours fériés ;
- Possibilité de poursuivre le travail à l'hiver à temps partiel.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 29 mars 2021 à midi, par courriel ou par la poste :

Ville de Beaupré
Mme Josianne Gagnon
10995, des Montagnards
Beaupré (Québec) G0A 1E0
(418) 827-4541 (Hôtel de Ville)
Courriel : josianne.gagnon@villedebeauvre.com

Seules les candidatures retenues seront contactées.